

Service logement

REF : DS2014013

Signataire : David Rebuffel

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2014

RAPPORTEUR : Marc RUER

**OBJET : Convention relative au financement par la Ville d'Aubervilliers de l'accompagnement social des locataires des logements du contingent communal de la résidence située au 80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers**

**EXPOSE :**

Le territoire d'Aubervilliers de par sa situation au sein du département de Seine-Saint-Denis est souvent considéré comme une localisation attractive pour les populations recherchant un logement.

De cette attractivité découlent toutefois des difficultés d'accès au logement pour de nombreux ménages et des conditions de vie précaires dans l'habitat ancien dégradé pour les populations les plus modestes.

De nombreux projets urbains sont soit à l'étude soit en cours de réalisation à Aubervilliers : Projets de Rénovation Urbaine, requalification du centre-ville dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, Protocole de coopération dans la lutte contre l'habitat indigne...

Tous concourent à renforcer la qualité du territoire par la présence d'équipements ou par le développement d'une offre diversifiée de logements.

Ces opérations et le relogement des ménages qu'elles supposent, soulignent la nécessité de prévoir des solutions de logement et d'hébergement diversifiées, adaptées et innovantes.

Afin de répondre à ces besoins, il est créé une résidence sociale de logements transitoires de 35 logements sur le site du 80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers ayant pour vocation à proposer une solution de logement temporaire à des populations concernées par des projets de renouvellement urbain, des projets d'aménagement, des opérations de lutte contre l'habitat indigne et relevant d'urgence sociale.

Cet accueil provisoire sera couplé d'un accompagnement social assuré par une équipe de travailleurs sociaux du PACT de l'Est parisien en fonction des besoins des ménages, afin de favoriser par la suite leur accès le plus rapide possible à une solution de logement pérenne.

Au sein de la résidence, 15 logements relèvent du contingent dévolu à la Ville d'Aubervilliers.

La présente convention a pour objet d'établir les engagements respectifs de la Ville d'Aubervilliers et du Pact de l'Est Parisien pour la mise en œuvre de la mission d'accompagnement social.

Dans le cadre de la présente convention, la Ville d'Aubervilliers s'engage à participer financièrement, dans la limite du montant annuel conventionné de 37 694€, au dispositif d'accompagnement social de la résidence.

Pour l'exercice 2014, dans la mesure où l'ouverture de la résidence est prévue pour le dernier trimestre, le montant de la subvention s'élève à 9 424€.

Ce nouveau dispositif viendra ainsi compléter et renforcer l'offre de logements transitoires pour la population et renforcer l'efficacité de la lutte contre l'habitat indigne et le déroulement des opérations de rénovation urbaine.

Je vous propose donc d'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le projet de convention.

**DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité**

-----  
**VILLE D'AUBERVILLIERS**  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 44

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 25 SEPTEMBRE 2014**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 25 Septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 septembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, Adjoint au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

M. KAMALA Kilani	<b>Représenté par :</b>	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	<b>Représenté par :</b>	M. DAGUET Anthony
M. RUER Marc	<b>Représenté par :</b>	M. WOHLGROTH Antoine
<b>M. PLEE Eric,</b>	<b>Représenté par :</b>	M. ROZENBERG Silvère
M. HAMDANE Bouchra	<b>Représentée par :</b>	M. RACHEDI Hakim
M. HAFIDI Abderrahim	<b>Représenté par :</b>	M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°259
Mme VALLY Sophie	<b>Représentée par :</b>	Mme TLILI Leïla à partir de la question n°284

**Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla**

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2014013

Signataire : David Rebuffel

**OBJET : Convention relative au financement par la Ville d'Aubervilliers de l'accompagnement social des locataires des logements du contingent communal de la résidence située au 80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-1,

**VU** le code de la construction et de l'habitation,

**VU** l'engagement de la municipalité à favoriser la recherche de solutions de logement pour les ménages concernés par des projets de renouvellement urbain, des projets d'aménagement, des opérations de lutte contre l'habitat indigne et relevant d'urgence sociale

**VU** le projet de convention à conclure entre la Ville d'Aubervilliers, et le Pact de l'Est parisien concernant l'accompagnement social des locataires des logements du contingent communal de la résidence située au 80, rue Léopold Réchossière à Aubervilliers

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention à conclure entre la Ville d'Aubervilliers, et le Pact de l'Est parisien concernant l'accompagnement social des locataires des logements du contingent communal de la résidence située au 80, rue Léopold Réchossière à Aubervilliers

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à le signer.

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 9 424€ au Pact de l'Est parisien au titre de l'exercice 2014 (imputation budgétaire : 505-65-6574-523-PACTARIM)



L'adjoint délégué

Danielle MARINO

Reçu en préfecture le : 26/09/2014

Publié le : 26/09/2014

Certifié exécutoire le : 26/09/2014

L'adjoint délégué

Danielle MARINO

